

Nombre de conseillers	En exercice : 33	Présents : 27	Votants : 31
Date de la convocation : 02/04/2026			
<b>Extrait du registre des Délibérations du Conseil Municipal</b>			
<i>Séance du Conseil Municipal du 15/04/2026</i>			
<b>Membres présents :</b> CHAPLET Olivier, PECULIER Charlyne, POIRIER Vijay-Damien, PREVOT Isabelle, REALINI François, LAINEY Pierre, BOSSAERT Alexina, ORLANDO Dominique, NALINE Stefanie, CHANAT Arthur, LE GALLOUDEC Patricia, DEVAUX Etienne, PAGES Caroline, FARCY Jean-Luc, GOUBERT Fanny, LE MENTEC Yannick, MARNAT Sophie, ESSEUL Eric, LANOT Céline, MERCADAL Marie, PATRICE Alexandre, GRIVOT-RICHARD Corinne, JOBERT Raymond, FAVRE Julien, MARCHETTI Xaviera, Jean-Luc COMBE, LABERTRANDIE Lydia			
<b>Membres ayant donné pouvoir :</b> ZAURIN Rose-Marie à PREVOT Isabelle BENRAMDANE Najia à ESSEUL Eric FELIX Erwan à GOUBERT Fanny BOSQUILLON Christophe à FAVRE Julien			
<b>Membres excusés :</b> RODIN Ludovic, CAIRO Leïla			
Vijay-Damien POIRIER est nommé Secrétaire de séance			

L’an deux mille vingt-six, le quinze avril, à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s’est réuni à la salle Chipping Sodbury, rue de la Plaine, en séance publique sous la présidence de Monsieur Olivier CHAPLET, Maire.

**OBJET : FINANCES – VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2026**

Monsieur Olivier CHAPLET, le Maire, rappelle à l’assemblée que le budget est un acte fondamental de la gestion municipale car c’est celui par lequel le Conseil Municipal prévoit et autorise l’ensemble des dépenses et des recettes de l’année à venir.

Les modalités d’élaboration, de vote et de contrôle sont organisées par la loi du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions complétées notamment par la loi d’orientation du 6 février 1992 dite « A.T.R. » relative à l’administration Territoriale de la République, le tout codifié dans le Code Général des Collectivités Territoriales.

Le budget primitif présente les prévisions et autorisations de dépenses et de recettes de l’exercice. Il est composé d’une section de fonctionnement et d’une section d’investissement, les recettes et les dépenses ayant été évaluées de façon sincère.

Lors de sa séance du 18 février 2026, le Conseil Municipal a débattu et voté les orientations budgétaires pour l’exercice 2026.

A partir de ces orientations et des besoins recensés, a été élaboré l'exercice 2026 soumis à votre adoption. La note de présentation détaillée, les grandes orientations de ce budget.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Vu les articles L2311-1, L2312-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs au vote du budget primitif,

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits des communes, des départements et des régions,

Vu l'instruction budgétaire M57,

Considérant la teneur du débat portant sur les orientations budgétaires qui s'est déroulé lors de la séance du conseil municipal du 18/02/2026,

Considérant le projet de budget primitif pour l'exercice 2026 soumis au vote par chapitre et par nature, avec une présentation fonctionnelle,

Après en avoir délibéré,

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

- ADOPTE le Budget Primitif 2026 tel que décrit dans le document annexé et conformément aux tableaux ci-dessous, au niveau du chapitre pour les sections de fonctionnement et d'investissement, chacune de ces sections étant équilibrée en dépenses et en recettes.

**SECTION DE FONCTIONNEMENT :**

<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>Budget primitif 2026</b>
011 : Charges générales	3 848 725,75 €
012 : Charges de personnel	7 405 920,00 €
014 : Atténuation de produits	391 210,00 €
023 : Virement section d'invest.	3 700 000,00 €
042 : Opérations d'ordre	501 528,72 €
65 : Autres charges gestion	2 082 787,76 €
66 : Charges financières	111 189,37 €
67 : Charges spécifiques	30 000,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>18 071 361,60 €</b>
<b>RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>Budget primitif 2026</b>
002 : Excéd. antérieur reporté	3 574 594,15 €
013 : Atténuations de charges	88 995,00 €
042 : Opérations d'ordre	190 220,03 €
70 : Produits des services	956 990,90 €
73 : Impôts et Taxes	472 232,00 €

731 : Fiscalité Locales	10 360 000,00 €
74 : Dotations et participations	1 796 849,52 €
75 : Autres produits de gestion	631 480,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>18 071 361,60 €</b>

**SECTION D'INVESTISSEMENT :**

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	Reste à réaliser	Propositions du Maire	Budget primitif total 2026
001 : Résultat reporté		2 071 946,74 €	2 071 946,74 €
040 : Opérations d'ordre		190 220,03 €	190 220,03 €
041 : Opérations patrimoniales		210 000,00 €	210 000,00 €
10 : Dotations, fonds divers et réserves		15 000,00 €	15 000,00 €
16 : Emprunts et dettes		715 080,00 €	715 080,00 €
20 : Immo. incorporelles	87 321,12 €	214 600,00 €	301 921,12 €
204 : Subv. d'équip. versés		234 423,43 €	234 423,43 €
21 : Immo. corporelles	923 024,40 €	3 621 660,70 €	4 544 685,10 €
23 : Immo. en cours	1 698 563,04 €	1 184 800,00 €	7 964 392,69 €
<b>TOTAL</b>	<b>2 708 908,56 €</b>	<b>8 457 730,90 €</b>	<b>11 166 639,46 €</b>
RECETTES D'INVESTISSEMENT	Reste à réaliser	Propositions du Maire	Budget primitif total 2026
021 : Vir. de la section fonct.		3 700 000,00 €	3 700 000,00 €
024 : Produits des cession d'immo.		200 000,00 €	200 000,00 €
040 : Opérations d'ordre		501 528,72 €	501 528,72 €
041 : Opérations patrimoniales		210 000,00 €	210 000,00 €
10 : Dotations et réserves		730 000,00 €	730 000,00 €
1068 : Excédents de fct capitalisés		2 305 000,00 €	2 305 000,00 €
13 : Sub. Invest. reçues	2 477 951,74 €	1 042 159,00 €	3 520 110,74 €
<b>TOTAL</b>	<b>2 477 951,74 €</b>	<b>8 688 687,72 €</b>	<b>11 166 639,46 €</b>

**Fait et délibéré ce jour à la majorité des suffrages exprimés.**

**Ont voté CONTRE : Julien FAVRE, Xaviera MARCHETTI, Jean-Luc COMBE, Lydia LABERTRANDIE, Christophe BOSQUILLON.**

Les jours, mois et an susdits et ont signé au registre les membres présents pour copie conforme.

Le secrétaire de séance,

Vijay-Damien POIRIER

Le Maire,

Olivier CHAPLET